

Budgets 2017

Présentation succincte

Les budgets (budget annexe assainissement et budget principal) ont été votés par le conseil municipal dans sa séance du 13 mars ; le budget du Centre Communal d'Action Sociale l'a été par son conseil d'administration le 16 mars.

Les 3 budgets 2016 ont été clos en excédent, ce qui est le signe d'une gestion économe et prudente ; les dépenses sont strictement contrôlées, les recettes inscrites avec réalisme. Malgré tout 35 000 euros ont pu être investis dans l'école (climatisation, volets roulants, sécurité).

Les budgets 2017 sont équilibrés avec une légère hausse des impôts locaux (+0,5% sur la taxe d'habitation), l'effort demandé aux administrés permet de maintenir une situation saine (la capacité d'autofinancement brute est de l'ordre de 70 000 €) malgré une baisse sensible des dotations de l'Etat. Cette situation permet d'envisager des investissements, notamment des travaux de voirie.

Le centre communal d'action sociale gère les activités périscolaires, la cantine, la garderie. Son budget ne comporte que du fonctionnement. Il est alimenté par les recettes des services rendus aux enfants (36 000 €), il est ensuite subventionné par la caisse d'allocations familiales (20 000 €) l'équilibre est enfin assuré par la commune (30 000 €).

Le budget de l'assainissement est équilibré par les recettes des services rendus (les taxes perçues sur la facture d'eau potable et les taxes de raccordement au réseau pour les nouvelles constructions). Il est de l'ordre de 370 000 €. C'est un budget qui va être transféré à la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup au 1^{er} janvier 2018 conformément à la loi « Nouvelle Organisation du Territoire de la République » d'août 2015. La commune perd cette compétence.

Le budget principal est d'un montant d'un peu plus de 1 000 000 € dont 567 000 € en fonctionnement et 449 000 € en investissement. Les charges de personnel ne représentent que 43% des dépenses réelles ce qui est particulièrement bas pour une commune comme la nôtre et traduit une gestion exigeante, et aussi, c'est à souligner, l'investissement du personnel. Plusieurs opérations sont identifiées dans ce budget (la mise en accessibilité des bâtiments recevant du public, l'opération « Zéro phyto », les jardins familiaux).